

CONSEIL ÉNERGIE DU MOIS ...

Quelles sont les mesures les plus rentables (suite) ?

Ces exemples sont tirés du Cd-rom énergie+ (voir : "Liste des mesures les plus rentables", ils ne sont pas tous repris ici).

Rentabilité	Projet
	I - ENVELOPPE
+ + + +	Étanchéité : remplacer les vitrages cassés.
+ + +	Étanchéité : placer des joints aux vieux châssis, ... soit en conservant quelques joints ouverts, soit en organisant en parallèle une ventilation.
+ + +	Étanchéité : placer des rappels de porte, installer un sas, sensibiliser les occupants.
+ + +	Isolation des combles.
+ + +	Isolation de la toiture, surtout si étanchéité en mauvais état.
+ + +	Isolation du mur au dos des radiateurs : coller un isolant avec couverture réfléchissante sur l'allège.
	II - CHAUFFAGE
+ + + +	Couper le chauffage la nuit et le week-end, les vacances, ... (si nécessaire, placement d'une horloge, d'un optimiseur, ...).
+ + + +	Adapter les horaires de la régulation aux horaires d'occupation réels du bâtiment.
+ + + +	Corriger le réglage des courbes de chauffe.
+ + + +	Isoler les conduites dans les locaux non chauffés.
+ + + +	Diminuer la vitesse des circulateurs si faible écart T°départ - T°retour.
+ + +	Remplacer le brûleur ou remplacer la chaudière et le brûleur.
+ + +	Fermer l'aspiration d'air du brûleur à l'arrêt.
	III - VENTILATION HYGIENIQUE
+ + + +	Limiter les débits d'air neuf aux débits hygiéniques recommandés en adaptant la puissance du ventilateur de l'installation.
+ + + +	En hiver, arrêter la pulsion d'air en-dehors des heures d'occupation.
+ + + +	Limiter le débit d'extraction sanitaire la nuit et le week-end.
+ + + +	Arrêter l'humidification sur certains groupes de préparation d'air (cafétéria, archives, ...).
+ + + +	Couper l'humidification lorsque la température extérieure dépasse 8°C.
+ + +	Réguler l'humidificateur en fonction de l'humidité ambiante en limitant celle-ci à 40 %.
	IV - EAU CHAUDE SANITAIRE
+ + + +	Supprimer la présence d'eau chaude aux lavabos des immeubles de bureaux.
+ + + +	Isoler la boucle de circulation, particulièrement dans les gaines techniques.
+ + +	Installer une production décentralisée d'eau chaude et couper la boucle de circulation.
+ + +	(Mieux) isoler les parois du ballon (au moins 5 cm). Suite aux mesures anti-légionelles, une isolation de 10 cm se justifie tout à fait.
+ + +	Équiper les robinets des lavabos et des douches d'une temporisation (boutons-poussoirs,...).
+ + +	Installer des réducteurs de débit sur la robinetterie d'eau chaude (réducteur de pression aux robinets ou pour l'ensemble du réseau, pomme de douche à faible débit, ...).
	V - ÉCLAIRAGE
+ + +	Remplacer les tubes fluo 38 mm par des tubes 26 mm.
+ + +	Remplacer les lampes à incandescence par des lampes fluorescentes compactes.
+ + +	Réguler l'éclairage extérieur en fonction d'une programmation horaire, de cellules photoélectriques, de détecteurs de présence ou en synchronisme avec l'éclairage public.

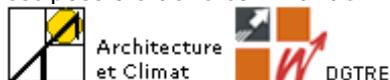
+	+	Installer des minuteries dans les locaux occupés de façon intermittente : sanitaires, couloirs, parking,...		
+	+	Installer des détecteurs de présence dans les locaux occupés de façon irrégulière (salles de réunion,...).		
VI - BUREAUTIQUE				
+	+	+	+	Éteindre les ordinateurs la nuit.
+	+	+	+	Configurer les ordinateurs en mode veille s'ils le permettent.
+	+	+		Prendre en compte le critère énergétique pour choisir les équipements de bureautique (ordinateurs, imprimantes, photocopieuses, etc.) lors de leur remplacement.
VII - CLIMATISATION				
+	+	+	+	Si l'apport d'air neuf est intégré dans le système de climatisation, adapter le débit d'air neuf aux besoins (30 m ³ /h/pers).
+	+	+	+	Vérifier la fermeture des clapets d'air en période d'inoccupation.
+	+	+	+	Vérifier l'arrêt de l'air neuf en période de relance.
+	+	+	+	Abaisser la température de pulsion de l'air neuf hygiénique en mi-saison lorsque les locaux sont refroidis.
+	+	+	+	Adapter la régulation des registres de mélange pour qu'ils s'ouvrent à 100% côté air neuf lorsque la température extérieure est inférieure à la consigne ambiante et que certaines zones sont en demande de froid.
+	+	+	+	En été, si le bâtiment a une certaine inertie thermique, faire fonctionner l'installation en fin de nuit pour pré-refroidir le bâtiment avant l'occupation (ouverture des registres d'air neuf à 100 %).
+	+	+	+	Modifier la régulation du chauffage et de refroidissement (consignes, périodes de fonctionnement,...) pour éviter le fonctionnement simultané des deux équipements dans un même local.

(++++ = Très rentable)

A consulter :



Energie+ est un outil d'information. Il a pour objectif d'aider les gestionnaires de bâtiments tertiaires à maîtriser leurs dépenses énergétiques. Il est consultable en ligne sur le site <http://energie.wallonie.be/xml/doc-IDC-5022-.html> et il est possible de le commander.



Rappel : le site <http://energie.wallonie.be> est Le Portail de l'Énergie en Région wallonne. Vous y trouverez tous les renseignements utiles concernant l'énergie, notamment les aides et primes de la région, classés par bénéficiaires.

Vigie énergie

Cours et tarifs	Le 13 mars 2008	en 5 mois	en 1 an
€/ \$	1,5532	+ 8,9 %	+ 17,7 %
Baril de pétrole (\$)	109,7500	+ 25,6 %	+ 83,2 %
Mazout < 2000L (€/L)	0,7892	+ 19,4 %	+ 50,3 %
Mazout > 2000L (€/L)	0,7656	+ 20,1 %	+ 45,9 %
Diesel (€/L)	1,2680	+ 12,2 %	+ 21,8 %
Essence 95 (€/L)	1,4840	+ 4,4 %	+ 10,5 %
Essence 98 (€/L)	1,4940	+ 2,6 %	+ 10,5 %
LPG (€/L)	0,5820	+ 2,8 %	+ 21,5 %

Sources : <http://www.boursorama.com/> et http://mineco.fgov.be/energy/home_fr.htm

